

M.Perron,

J'ai participé à la soirée d'information que vous présidiez le mercredi soir 10 décembre 2008 à l'hôtel de ville de Québec sur le Red Bull Crashed Ice 2009. Lorsque j'ai voulu faire allusion aux nombreuses mises en garde dont cette boisson est l'objet à travers le monde, vous m'avez rappelé que j'étais hors propos puisque la soirée d'information portait seulement sur les modalités de l'édition 2009 de l'événement en question. Je n'ai pas insisté.

Nous avons ainsi pu prendre connaissance du calendrier des travaux d'installation de la patinoire surélevée dans notre milieu patrimonial et apprendre qu'ils commenceraient le 2 janvier au matin. Or quelle ne fut pas ma surprise de constater que dès 8 heures le lendemain de la réunion, la rue Notre-Dame était fermée pour permettre l'installation d'une station électrique souterraine pour le Red Bull, le tout à camoufler sous une colonne Morris pour faire "Vieux Québec". On n'est jamais trop prudent avec les sources d'information, comme vous le savez, mais ce sont les ouvriers eux-mêmes qui m'en ont fait part spontanément. J'espère qu'ils ne seront pas l'objet de sanctions disciplinaires pour leur franchise à l'égard d'un citoyen curieux.

Ce qui me renverse, c'est que ces travaux qui étaient évidemment connus de la ville depuis au moins 10 jours (j'avais vu le marquage de la chaussée la semaine précédente, sans en connaître le but) ont été complètement passés sous silence mercredi soir. L'ordre du jour a été interprété strictement puisqu'on était là pour parler de Red Bull 2009 et non des interventions de la ville en faveur de Red Bull 2009, n'est-ce pas. On n'est jamais trop précis.

Pourtant, environ 10 heures après la fin de la réunion, le chantier relié à Red Bull 2009 commençait. Un tel "timing" relève de "l'oeuvre d'art", pour paraphraser M. le maire. Je dirais plutôt pour ma part qu'arracher les pavés et creuser la rue Notre-Dame en plein hiver relève du délire. Mais évidemment quand on s'obstine pendant 6 semaines à transformer la Côte de la Montagne en patinoire pour une compétition qui dure 3 heures, rien ne doit plus nous surprendre.

Je suis convaincu que comme nous, vous n'étiez pas au courant de cette intervention d'un autre service municipal. Ce sont des choses qui arrivent dans de grandes administrations et vous êtes pour nous la partie visible de ce cafouillage. Vous pouvez évidemment faire suivre mon point de vue à qui de droit.

J'espère cependant que vous pourrez tirer quelque leçon de cette mésaventure où nous entraînent parfois les marchands d'illusion. Je ne pense pas cette fois être hors propos.

Bien à vous

Paul Angers  
204-113, Côte de la Montagne,  
Québec, Qc